

		Pôle URGENCE – DHUMU			Pasteur 2	Page 1/2
Orientation de patient en MMG du CHU de Pasteur 2						
THEME : Triage / Orientation		PROCEDURE : Organisation générale		REFERENCE : 25_DG_LT Orientation de patient en MMG du CHU de Pasteur 2		Version : N° 1
Date de création	Date de validation	Date de diffusion	Date d'application	Date de mise à jour	Rédigé par	Validé par
24/02/2025	10/03/2025	13/03/2025	17/03/2025		Dr Giolito Dr Terramorsi	Dr Contenti Dr Canac Dr Escavy Dr Ponset Mme Kacemi
Type de diffusion : normale			Destinataires : - Médecins urgentistes DHUMU médecins ASSUM MMG - IDE du DHUMU - Cadres soignants du DHUMU - Cadre soignante RSP du Pôle Urgences - Responsable Administrative du Pôle Urgences - Médecin Chef de Pôle Urgences			

La maison Médicale de Garde (MMG) du CHU de Pasteur a vocation à prendre en charge une filière de soins non programmés (SNP) ne relevant pas d'une Structure d'Urgence (SU) d'un établissement de soins.

La MMG accueille, après un triage par les IDE de l'IOA, 7j/7 de 20h à 00h en semaine, de 12h à 00h le samedi et de 8h à 00h les dimanches et jours fériés, sans rendez-vous, les patients adressés par le SAS SAMU Centre 15 ou se présentant spontanément au CHU.

- Patient **valide** qui se rend jusqu'à l'entrée de la Maison Médicale après l'évaluation IOA
- Patient **valide arrivé en ASSU ou VSAV** après l'évaluation IOA
- En cas **d'aggravation** ou besoin de **plateau technique CHU**, le patient est orienté en SU

Les patients sont orientés (le délais d'attente est annoncé par l'IOA)

- ⇒ dès 18h pour l'ouverture à 20h en semaine
- ⇒ dès 11h pour l'ouverture à 12h le samedi

Critères d'exclusion strict :

- **CIMU Gravité 1 à 3**
- **Motif de consultation psychiatriques**
- **Motif de consultation addictions et toxicomanies**
- **Pathologies nécessitant le plateau technique de SU**
- **Sans droit Sécurité Sociale ouvert (hors touristes solvables), CPAM hors 06**

- ⇒ L'avis médical du médecin de MMG ou du MAO est demandé pour affiner le triage IOA si besoin.
- ⇒ La refamiliarisation vers la SU depuis la MMG n'est pas un échec du triage IOA.

Liste indicative non exhaustive => Avis Médecin MMG / MAO si situations non listés

ORIENTATION DIRECTE IOA vers la MMG	
Infectiologie	Fièvre isolée bien tolérée
Pathologie ORL	Epistaxis résolutif Otalgie Odynophagie Rhinite / obstruction nasale Angine non phlegmoneuse Lésion cutanée ou muqueuse buccale isolé Aphtes Douleur dentaire (absence de dentiste)
Traumatologie	Hématome des parties molles Dermabrasions simples sans suture nécessaire Demande certificat de coups et blessures simple (hors Protocole Victimes Violences conjugales sexistes sexuelles) TC léger sans plaie ni indication de TDM (cf protocole de service)
Rhumatologie	Impotence douloureuse légère à modérée = EVA ≤ 3 (dont après protocole antalgie IOA) Douleur articulaire non traumatique Rachialgie non traumatique Douleur de membre non traumatique
Cardiovasculaire	HTA isolée Palpitations FC ≤ 110 OMI chroniques isolés Suspicion de TVP Mb Inf Malaise < 30 ans sans ATCD cardiovasculaire
Digestifs	Douleur abdominale légère à modérée = EVA ≤ 3 (dont après protocole antalgie IOA) Douleur épigastrique légère à modérée Constipation Vomissement isolé non incoercible Diarrhée < 3/j Douleur anale EVA ≤ 3 (dont après protocole antalgie IOA)
Urologique	Ecoulement méat urinaire isolé Hématurie Brûlure urinaire
Gynécologique	Anomalie du sein Perte gynécologique peu abondantes
Dermatologie	Eruption/lésion localisée sans suture nécessaire Piqûre/morsure simple
Pneumologie	Toux sans dyspnée
Endocrinologie	Hyperglycémie < 3gr/dl et cétose négative